

	<b>FICHE DE DEMANDE DE DISPENSE ET D'ALLEGEMENT D.E.A.E.S.</b>			Code	A10 FOR
				Version	Mars 2020
Format	Papier-informatique	Diffusion	clients	Mise à Jour	Janvier 2024

• **Les dispenses de certification**

Les dispenses de certification exemptent les candidats du temps de formation se rapportant à un ou plusieurs domaines de compétence. Le candidat bénéficiant **d'une dispense sera exempté de la formation et de la certification du bloc de compétence.**

Compléter dans le tableau ci-dessous :

Intitulé du diplôme	Lieu d'obtention	Date d'obtention

Pour bénéficier des dispenses prévues par la réglementation, veuillez joindre à ce dossier la copie du et des diplômes.

• **Les allègements de formation**

L'allègement de formation permet au candidat qui peut s'en prévaloir d'engager la formation dans un parcours partiel et ainsi d'être exempté du temps de formation se rapportant à un ou plusieurs domaines de compétence. **Néanmoins, ils ne le dispensent pas des épreuves de certification.**

Souhaitez-vous faire une demande d'allègement ?

Oui                       Non

Si oui, veuillez motivez et précisez l'objet de votre demande d'allègement

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La demande d'allègement sera validée par l'organisme de formation lors d'un entretien.